

# REUNION ORDINAIRE DU JEUDI 12 SEPTEMBRE 2019

## Ordre du jour :

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 25 juillet 2019.
2. Présentation du certificat administratif effectué pour un virement de crédit des dépenses imprévues sur le budget de l'Eau.
3. Proposition de désignation d'un coordonnateur pour le recensement de la population 2020.
4. Proposition de tarifs des repas pour l'accueil de loisirs.
5. Affaires diverses.

Etaient présents G.LEGRAND, JC.BOUDIN, P.COLMAN, E.DENIAU, P.LABRUNE, C.LOISEAU, C.BARBIER, C.LORENTZ, M.DELARUE, S.BOUDIN.

Absents représentés : B.TARRON par JC.BOUDIN, V.GOUEFFON par G.LEGRAND, P.THAUREAUX DE LEVARE par S.BOUDIN, K.LE GOVIC par M.DELARUE

Absente excusée : C.DEGUIL

Secrétaire de séance : C.LORENTZ

## DELIBERATIONS

Avant d'ouvrir la séance, Monsieur le Maire propose de rajouter le point suivant :

- Demande de subvention exceptionnelle de la Délégation des Trompes du Loiret

Le Conseil Municipal accepte cette proposition.

Le précédent compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

### **Désignation d'un coordonnateur pour le recensement de la population 2020**

Monsieur le Maire informe le conseil que le recensement des habitants de la Commune sera effectué en 2020, du 16 janvier au 15 février. Il convient donc dès à présent de désigner un coordonnateur communal qui sera responsable de la préparation, puis de la réalisation de la collecte du recensement. Le coordonnateur utilisera l'application OMER, une formation est prévue.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, désigne Mme DENIAU Evelyne, comme coordonnatrice.

### **Tarif des repas pour l'accueil de loisirs de Chilleurs aux Bois**

Monsieur le Maire informe le conseil que la Communauté de Communes du Pithiverais a demandé à la Commune de préparer les repas et les goûters pour l'accueil de loisirs, auparavant livrés par un prestataire en liaison froide.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- décide des tarifs suivants :
  - 4,50 € le repas et goûter par enfant
  - 6,00 € par adulte
- autorise Monsieur le Maire ou un de ses adjoints en cas d'empêchement, à signer la convention et tous les documents relatifs à cette prestation.

### **Virement de crédits - Budget de l'Eau**

Monsieur le Maire informe le Conseil que, conformément aux articles L2322-1 et L2322-2, il a pris la décision d'ajuster les crédits budgétaires par un virement de crédit sur le budget de l'Eau afin de pouvoir régler une facture d'un fournisseur Iton de 1 527,84 €.

VIREMENT DE CREDIT 2051				
Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>INVESTISSEMENT</b>				
D-020 : Dépenses imprévues ( investissement )	1 530,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 020 : Dépenses imprévues ( investissement )</b>	<b>1 530,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
D-2051 : Concessions et droits similaires	0,00 €	1 530,00 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL D 20 : Immobilisations incorporelles</b>	<b>0,00 €</b>	<b>1 530,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Total INVESTISSEMENT</b>	<b>1 530,00 €</b>	<b>1 530,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Total Général</b>		<b>0,00 €</b>		<b>0,00 €</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, approuve les ajustements de crédits cités ci-dessus.

### **Subvention exceptionnelle Délégation des Trompes du Loiret**

Monsieur le Maire informe le Conseil d'une demande de subvention exceptionnelle déposée par la Délégation Départementale des Trompes du Loiret pour l'organisation d'un concert en l'église de CHILLEURS AUX BOIS le 25 Octobre prochain.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'accorder une subvention de 150 € à titre exceptionnel à la Délégation Départementale des Trompes du Loiret et charge Monsieur le Maire de mandater ladite subvention à l'article 6574.

### **Affaires diverses :**

- Les travaux de rénovation du chauffage et de l'éclairage de l'église ont commencé cette semaine et doivent se terminer fin septembre.
- Les feux tricolores posés au carrefour de la route de Gallerand et de la Grande Rue fonctionnent depuis quelques semaines. Des ajustements et réglages ont été effectués pour fluidifier la circulation et donner satisfaction.
- Mr COLMAN et Mme DENIAU informent le Conseil d'une étude de mise en place d'un distributeur automatique de billets. Les travaux d'investissement s'élèveraient environ à 70 000 € pour

l'installation de l'équipement avec un coût de fonctionnement mensuel de 1 800 €. Compte-tenu de l'importance des coûts d'investissement et de fonctionnement, cette proposition n'est pas retenue.

- Pour les travaux d'aménagements de liaisons piétonnes à Gallerand, le Conseil Départemental accordera à la Commune, au titre des amendes de police, une subvention de 63 526 € au lieu de 51 483 € initialement prévu, ce qui permet de bénéficier d'un taux global de 73% de subventions pour cette opération.
- Le samedi 7 septembre a eu lieu l'inauguration officielle du défibrillateur à la salle des sports Bernard THOMAS. La participation du COC s'élève à 1 000 €, dont 900 € de dons d'entreprises locales, sur un total de 1 788 € TTC. Le Conseil Municipal salue cette initiative et remercie les donateurs.
- L'appel d'offres pour le City Stade a été lancé cette semaine par le Conseil Départemental du Loiret.
- Le carnaval aura lieu le 5 avril 2020, la commission Animation est chargée de l'organisation.
- Pour Octobre Rose, il est prévu l'achat de deux banderoles.
- La directrice d'ANIMADO, Elodie JEANNIN, est remplacée par Cédric LASCOMBE.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h.

M. LEGRAND Gérard, Maire	M. BOUDIN Jean-Claude, 1 <sup>er</sup> adjoint	M. TARRON Bernard, 2 <sup>ème</sup> adjoint  Représentée par JC.BOUDIN	M. COLMAN Philippe, 3 <sup>ème</sup> adjoint	Mme DENIAU Evelyne, 4 <sup>ème</sup> adjoint
M. LABRUNE Philippe	M. GOUEFFON Vincent  Représenté par G.LEGRAND	Mme LOISEAU Christine	Mme BARBIER Cathy	M. THAUREAUX DE LEVARE Philippe  Représentée par S.BOUDIN
Mme DEGUIL Catherine  Absente excusée	M. BOUDIN Sébastien	Mme LORENTZ Caroline	M. DELARUE Mickaël	Mme LE GOVIC Karine  Représentée par M.DELARUE